TRADE Solutions BNP PARIBAS

CHYPRE : LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La population active en chiffres

	2018	2019	2020
Population active	625.731	636.733	639.279

Source : International Labour Organization, ILOSTAT database

	2017	2018	2019
Taux d'activité total	72,80%	74,05%	74,84%
Taux d'activité des hommes	76,90%	78,32%	79,37%
Taux d'activité des femmes	68,60%	69,69%	70,21%

Source : International Labour Organization, ILOSTAT database

Les conditions de travail

La durée légale du temps de travail	Entre 36 et 45 heures selon les conventions collectives. La règle généralement constatée est une durée hebdomadaire de travail de 40 heures avec 5 jours par semaine.
L'âge de la retraite	63 ou 65 ans.
Les contrats de travail	Le droit du travail chypriote est un amalgame de règles de droit écrites et non écrites. Il est fondé sur le modèle anglo-saxon qui laisse une large place aux partenaires sociaux et aux acteurs privés dans l'élaboration des règles applicables. En comparaison avec la législation du travail dans les autres pays de l'Union Européenne, le droit du travail chypriote s'avère moins contraignant pour les employeurs. Il est défini par la "Termination Law" de 1967. La législation chypriote comporte un dispositif de protection des salariés contre les licenciements abusifs et ceux pour des raisons économiques. Pour plus de détail sur le droit du travail à Chypre, vous pouvez consulter ce site.
Les lois du travail	Consultez le site Doing Business, pour connaître les réglementations du travail qui s'appliquent aux entreprises.

Le coût du travail

Le salaire minimum	Selon l'OIT, le salaire minimum était de 870 EUR par mois en 2019 (dernières données disponibles).
Le salaire moyen	Le salaire brut mensuel moyen à Chypre est de 1 907 euros (Ministère chypriote des finances, 2020).
Les cotisations sociales	Les contributions sociales payées par l'employeur: 8,3% des revenus couverts Les contributions sociales payées par l'employé: 8,3% des revenus couverts

Les partenaires sociaux

Associations patronales	OEB - Cyprus Employers and Industrialists Federation OEB - Cyprus Employers & Industrialists Federation CIBA - The Cyprus International Businesses Association

Le dialogue social et les partenaires sociaux	Les deux principales organisations syndicales chypriotes sont la PEO (Pancyprian Federation of Labour) et la SEK (Cyprus Worker's Confederation). Il existe par ailleurs une trentaine d'associations patronales qui sont pour la plupart membres de la Cyprus Employers and Industrialists Federation (OEB).
Les syndicats	Fédération des Travailleurs de Chypre Fédération Pan-Chypriote du Travail Fédération Démocratique du Travail de Chypre
Le taux de syndicalisation	Le taux de syndicalisation est assez élevé, 68%
Les organismes de régulation du travail	Fédération des employeurs et Industriels de Chypre Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale Autorité pour le Développement des Ressources Humaines

© Export Entreprises SA, Tous droits de reproduction réservés.
Dernières mises à jour en Novembre 2023